

**N° 215.** — *ORDONNANCE de la Reine des Iles de la Société et dépendances et du Commandant Commissaire Impérial, du 27 août 1863, convoquant la Haute-Cour taïtienne pour tenir la 3<sup>e</sup> session judiciaire de l'année 1863.*

POMARE-IV, Reine des Iles de la Société et dépendances et le Commandant Commissaire Impérial,

Vu la loi du 30 novembre 1855,

ORDONNONS :

La Haute-Cour taïtienne se réunira à Papeete, le 21 septembre prochain, pour tenir la troisième session judiciaire de l'année 1863, qui n'ira pas au-delà du 4<sup>er</sup> octobre.

La présente ordonnance sera enregistrée au greffe de la Haute-Cour, au Secrétariat général et publiée au *Messenger*.

Papeete, le 27 août 1863.

Signé : POMARE.

Le Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

Signé : E. G. DE LA RICHERIE.

---

### NOMINATIONS, MUTATIONS, ETC.

**N° 214.** — Par décret Impérial en date du 9 mai 1863, M. Delarbre, Chef du cabinet du Ministre de la Marine et des Colonies, a été nommé Directeur de la comptabilité générale, en remplacement de M. Blanchard, admis à faire valoir ses droits à la retraite, à titre d'ancienneté de services.

**N° 215.** — Par décision du Ministre de la Marine et des Colonies, en date 13 mai 1863, M. Javouhey, lieutenant en 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> compagnie d'ouvriers d'artillerie de marine et des colonies, a été nommé à la première classe de son grade.

Par décret impérial en date du même jour, M. Andrey, garde d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe, a été nommé à la première classe de son emploi.

**N° 216.** — Par ordre en date du 4<sup>er</sup> août 1863, M. de Kermel, lieutenant de vaisseau, est embarqué, en subsistance, sur le transport à voiles *Dorade* pour attendre l'arrivée de la frégate transport *Sybille* sur laquelle il doit opérer son retour en France.